

Deruyter, 19 ans, tisserand. — Désir Dewaels, 35 ans, tisserand, et Irma Delcambre, 27 ans, tisserand. — Henri Dubois, 32 ans, tisserand. — Aimé Delcroix, 29 ans, tisserand. — Alfred Héquet, 27 ans, garçon boulanger. — Fidèle Mazure, 25 ans, tisserand. — Alfred Leblanc, 26 ans, maçon, et Sophie Codron, 21 ans, tisserand. — Pierre Hocheplet, 23 ans, tisserand, et Philémon Noël, 18 ans, tisserand. — Henri Delcroix, 21 ans, tisserand, et Clémence Huillaert, 23 ans, tisserand.

MARIAGES du 31 mai. — Florimond Castelain, 22 ans, tisserand, et Marie-Caroline Castelain, 27 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Kéroul, 23 ans, tisserand, et Sophie Vanasse, 22 ans, tisserand.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 6 juin 1888. — Versements: Roubaix, 107 dépositaires, 23 nouveaux, 37,372 fr. Somme versée à Lille, par 3 nouveaux, 474 fr. Succursale Etoy: 2 dépositaires, 1 nouveau, 63 fr. — Total des versements 39,116 fr.

Remboursements: Roubaix: 88 remboursements effectués, 2,716 fr. Succursale Etoy: 7 remboursements effectués, 5,200 fr. Succursale Croix: 1 remboursements effectués, 1,694 fr. Total des remboursements 9,610 fr.

Les opérations du mois de juin ont été: A Roubaix, par MM. L. Malliez-Delcroix et Victor Desparats, 4 dépositaires, 1 nouveau, 474 fr. Succursale Etoy: MM. A. Nedon et J. Delcroix. — Il n'y a eu pas de séance le dimanche 13 juin, à cause de la fête de la Pentecôte. — Le Gérant, F. HENRI.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 6 juin. Somme versée à Tourcoing, par 15 dépositaires, 23 nouveaux, 37,372 fr. Somme versée à Lille, par 3 nouveaux, 474 fr. Succursale Etoy: 2 dépositaires, 1 nouveau, 63 fr. — Total des versements 39,116 fr.

Remboursements: Tourcoing: 37 remboursements effectués, 2,716 fr. Succursale Lille: 7 remboursements effectués, 5,200 fr. Succursale Croix: 1 remboursements effectués, 1,694 fr. Total des remboursements 9,610 fr.

Administrateurs du mois de juin 1888: A Tourcoing, MM. L. Ledu et A. Vourrier. A Lille, M. Bailly-Carrest. A Lille, M. L. Ledu et A. Vourrier. A Lille, M. Bailly-Carrest. A Lille, M. L. Ledu et A. Vourrier. A Lille, M. Bailly-Carrest.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DUBOIS-FLORIN, décédé le 5 juin 1888, dans sa 55^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de venir au convoi et service solennel, qui aura lieu le mardi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sébastien, à Roubaix. Les Vigiles auront lieu le jeudi 7, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille.

Les amis et connaissances de la famille BIERRE-PAFFOT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur BIERRE-PAFFOT, décédé le 6 juin 1888, dans sa 72^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de venir au convoi et service solennel, qui aura lieu le mardi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles auront lieu le jeudi 7, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille.

Les amis et connaissances de la famille DESAINT-MONTMAYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DESAINT-MONTMAYE, décédé le 6 juin 1888, dans sa 72^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de venir au convoi et service solennel, qui aura lieu le mardi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles auront lieu le jeudi 7, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille.

Les amis et connaissances de la famille TRICHEL-CLAYES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur TRICHEL-CLAYES, décédé le 6 juin 1888, dans sa 72^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de venir au convoi et service solennel, qui aura lieu le mardi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles auront lieu le jeudi 7, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis américains de M. Clémenceau ont été influencés par sa femme à beaucoup contribué à modifier ses opinions politiques.

UN DERNIER MOT SUR LES RÉGATES

Tout Roubaix a pu juger, dimanche dernier, du succès éblouissant du Cercle de l'Avion roubaixien. MM. Em. Truffaut et Caron ont prouvé, par leur souplesse, leur force et leur tenacité dans ce genre de sport, qu'ils méritaient bien d'être vainqueurs. Ils ont signé un pacte avec le Savon des Princes du Congo de la maison Vaissier frères; c'est ce qui donna aux chœurs la transparence du paros, aux muscles la vitalité et la force. Que les valeurs de nos régates profitent de la composition rafraîchissante, embaumée aux corolles des fleurs balsamiques, répand sur vos joues la blancheur et la velouté du lys, et vous ferez des mains d'albâtre. 12252d

TRIBUNAUX

AFFAIRE DE GAND
Aujourd'hui est venue devant la cour d'assises du Brabant un affaire qui fit grand bruit et dont la police eut à s'occuper; c'est celle de l'Avocat de Gand. Celui-ci est inculpé d'avoir, à Bruxelles ou ailleurs, recélé en tout ou en partie, les valeurs et produits volés par le Cercle de l'Avion roubaixien, sous le nom de Lannoy, greffier de justice qui l'aide ses fonctions, a soustrait frauduleusement une partie de la succession de son frère, soit plus de 250,000 francs. M. de Lannoy, ancien riche, de ce genre de crime, est décédé le 10 août 1884, en son domicile, à Bruxelles, place de l'Industrie, 30. Le défunt avait plus de 75 ans. Ses héritiers, ils sont nombreux, et la succession comportait des valeurs mobilières, redevances, etc.

Dès le lendemain du décès, le 11 août 1884, le greffier de Lannoy, procéda seul l'aposition des scellés en présence de quelques-uns des héritiers. Il y avait plus de quatre-vingt-dix titres en portefeuille entrés dans un coffre-fort et dans un secrétaire placés l'un et l'autre dans la chambre mortuaire. A la vue de cet amas de valeurs, de Lannoy demanda si le défunt n'avait pas un relevé exact de ses titres. On lui répondit que non; que seul le défunt avait la clé, il avait de mémoire dressé la liste de plusieurs d'entre eux. Le greffier apposa les scellés. Plus il se retira, emportant les clés des meubles mis sous scellés. Le mot du coffre-fort, que le défunt, du reste, ne défaisait jamais, ne fut pas communiqué à ses héritiers. Les scellés furent levés au mois de septembre. En faisant le relevé des valeurs, les héritiers, que depuis des années M. Arrasse chargé de découper et de toucher ses coupons, constatèrent qu'il manquait un nombre considérable de titres.

A la suite de recherches chez des agents de change, parmi lesquels celui de Lille, on apprit que des titres volés avaient été négociés par M. Degand, avocat. Appelé devant le juge, celui-ci déclara avoir agi pour le compte d'une de ses clientes, Esther Defize; il montra l'appui de son assertion deux lettres datées de Lille et signées de ce nom. On découvrit que ces lettres provenaient de De Gand. Quant à Esther Defize, elle n'était autre qu'Éugénie Dandelin, maîtresse de De Lannoy.

Tous trois sont poursuivis pour ce crime. De Lannoy, comme auteur principal. De Gand et Eugénie Dandelin, comme complices.

Les amis et connaissances de la famille DUBOIS-FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DUBOIS-FLORIN, décédé le 5 juin 1888, dans sa 55^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de venir au convoi et service solennel, qui aura lieu le mardi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sébastien, à Roubaix. Les Vigiles auront lieu le jeudi 7, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille.

Les amis et connaissances de la famille BIERRE-PAFFOT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur BIERRE-PAFFOT, décédé le 6 juin 1888, dans sa 72^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de venir au convoi et service solennel, qui aura lieu le mardi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles auront lieu le jeudi 7, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille.

Les amis et connaissances de la famille DESAINT-MONTMAYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur DESAINT-MONTMAYE, décédé le 6 juin 1888, dans sa 72^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de venir au convoi et service solennel, qui aura lieu le mardi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles auront lieu le jeudi 7, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille.

Les amis et connaissances de la famille TRICHEL-CLAYES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur TRICHEL-CLAYES, décédé le 6 juin 1888, dans sa 72^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de venir au convoi et service solennel, qui aura lieu le mardi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles auront lieu le jeudi 7, à 8 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité, à Lille, le mercredi 9 juin 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Marie-Georges LEBLANC, décédé le 12 juin 1887, dans sa 62^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Madrid, 7 juin. — Les journaux catalans disent que les chefs du parti carliste parcourent l'Aragon et le Catalogne et rendent visite aux cures dans le but de les fanatiser et les engager à reprendre la campagne.

Les carlistes
L'empereur Guillaume
Berlin, 7 juin. — L'empereur a décidé que l'inauguration solennelle du monument de son frère, le roi Frédéric-Guillaume IV, placée devant la galerie nationale de Berlin, aura lieu le 10 de ce mois. Huit jours plus tard, il se rendra à Lima.

Interdiction d'un meeting républicain en Portugal
Lisbonne, 7 juin. — La police a interdit le meeting républicain organisé pour demander la dissolution des régiments de la garde municipale. Une police a arrêté depuis quelques jours 223 individus qui avait pris part aux manifestations contre la garde municipale. Ils ont été conduits à bord d'un navire de guerre à l'ancre dans le Tage. La tranquillité n'a pas été troublée.

Les bataillons scolaires anglais
Londres, 7 juin. — Le secrétaire d'Etat de la guerre vient de sanctionner par une circulaire la formation de « bataillons de cadets ».

Ces nouveaux corps, sorte de bataillons scolaires, seront indépendants des corps de volontaires. Chaque bataillon comprendra des jeunes gens de quatorze à dix-sept ans; leur nombre variera de 600 à 240 par bataillon.

Les officiers, jeunes gens ou anciens militaires, possédant des commissions honoraires; la Commission enregistrera les nominations dans les corps de cadets comme celles des autres officiers, et leurs noms paraîtront à l'Annuaire militaire.

Les bataillons de cadets seront pourvus d'armes réformées.

Révolte de prisonniers
Londres, 7 juin. — Une dépêche de Roogon annonce qu'une révolte a éclaté dans la prison de cette ville. Elle a été rapidement étouffée, mais quatre des prisonniers ont été tués pendant la lutte.

Les troubles de Belfast. — L'excitation continue. — Mesures préventives. — L'état des blessés.
Londres, 7 juin. — L'excitation causée à Belfast par les troubles de vendredi dernier n'a pas diminué, et les autorités prennent d'énergiques mesures en vue de nouveaux désordres. Toutes les personnes qui ont été blessées dans la journée de vendredi sont dans un état satisfaisant, à l'exception d'un vieillard, nommé MacKeown, qui a reçu de très graves blessures et dont l'état est désespéré.

DERNIERE HEURE
(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Une demande de crédit pour les dégâts de l'orage dans le Nord
Paris, 7 juin. — Au cours de la séance de ce jour à la Chambre, M. Plichon, au nom de ses collègues du Nord, a déposé une demande de crédit d'un million pour venir au secours de la région du Nord atteinte par les derniers orages et la grêle. Il demande l'urgence qui n'est pas déclarée.

Les conseils généraux
Paris, 7 juin. — La commission des conseils généraux a entendu M. Sarrion qui a déclaré que le gouvernement est favorable au projet. Elle a décidé que le doublement aurait lieu à partir de 25,000 habitants au lieu de 20,000. Elle s'est prononcée également pour une date fixe de convocation. M. Steeg a été nommé rapporteur.

La suppression des sous-préfetures
Paris, 7 juin. — La commission d'initiative, sous la présidence de M. Bergerot, a pris en considération la proposition tendant à la suppression des sous-préfetures. M. Motte a été nommé rapporteur.

La commission des céréales
Paris, 7 juin. — M. Barouille, interrogé sur les travaux de la commission des céréales, a déclaré que cette commission n'attend que l'entrevue demandée au gouvernement pour désigner son rapporteur. Si les ministres tardaient à répondre, la question serait portée à la tribune. L'embaras du cabinet est dit ce qu'il est en grande partie libochahiste.

L'expulsion des princes
Paris, 7 juin, 1 heure 35 m. — La commission d'expulsion n'est pas encore convoquée pour aujourd'hui contrairement à ce qui a été arrêté. On se demande si c'est l'effet d'un oubli ou d'une manœuvre.

Paris, 7 juin, 2 heures. — La commission d'expulsion va être convoquée. M. Maret ayant prouvé que son rapport était prêt. Elle en entendra lecture, mais l'adoption de ce rapport est plus que douteux.

Paris, 7 juin, 2 h. 35. — Le rapport de M. Maret sera lu à quatre heures.

Après l'exposé des faits il constate qu'il n'existe aucune majorité en faveur de l'expulsion. Si la commission repousse le rapport, M. Maret sera dessein de ses fonctions. On parle de la démission des membres de la majorité.

Paris, 6 juin, 2 h. 20. — La droite, sous la présidence du duc de La Rochefoucauld s'est occupée de la question de l'expulsion.

La commission des ports à Dunkerque
Paris, 7 juin. — C'est probablement vendredi que la délégation de la commission des ports ira à Dunkerque.

Une indemnité aux chinois en Amérique
New-York, 6 juin. — Les sénateurs américains ont voté 150,000 dollars pour indemniser des chinois victimes du Wyoming.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Séance du lundi 7 juin 1888
Présidence de M. Floquet, président.

La séance est ouverte à 2 heures.
M. Sevaistre développe une interpellation sur la prohibition dont l'exportation de notre gros bétail est l'objet de la part de l'Angleterre.

Il démontre que cet état de choses est très nuisible à l'agriculture qui cesse aujourd'hui de remplacer la culture du blé par la production de la viande. Il demande que le gouvernement fasse cesser cette prohibition faite au mépris du traité de commerce.

M. Develle répond que depuis longtemps, le gouvernement a fait des démarches pour faire cesser cet état de choses, mais sans pouvoir aboutir. Les négociations continuent.

M. Sevaistre dépose un ordre du jour portant que la Chambre prend acte des déclarations du ministre, et s'engage à aboutir rapidement à une solution. Cet ordre du jour, accepté par le gouvernement, est adopté par l'unanimité des votants soit 311.

L'ordre du jour appelle la délibération de la loi sur les sucres.
M. Sans-Leroy, rapporteur, demande l'urgence au nom de la commission.

M. Méline appuie la demande d'urgence faite par le rapporteur.
M. Daynaud combat l'urgence. La question est trop grave pour être votée dans deux délibérations. On remarque dans les tribunes et les couloirs un grand nombre de fabricants de sucre attirés par la discussion de cette question.

La séance continue.

COMPTOIR DE CHANGE

Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place
Emile VION
Maison de confiance connue et fondée à Lille en 1863

ACHAT ET ESTIMATION d'or, d'argent et de diamants
CONSEIL A SUIVRE
AU PRIX DE 150 FRANCS

On peut acheter les obligations 3 0/0 du CRÉDIT FONCIER, émission 1885, remboursables à 500 fr. et participant chaque année à 6 tirages. A chaque tirage: 1 lot de 400,000 fr.; 1 lot de 25,000 fr.; 6 lots de 5,000 fr.; 45 lots de 1,000 fr.

Vendre les Obligations Lille 1880, 1883, Anvers 1874, 1882, Bruxelles 1879, toutes, perdent au remboursement de 14 fr., tandis que les Obligations Foncières gagnent toujours sur remboursement 50 francs.

N. B. — Les obligations fonci